

## Ecole élémentaire de BOEGE

### Procès verbal du conseil d'école du 19/06/2017

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
<b>Directeur de l'école de Boège - Président : Hervé Masson</b>	X		
<b>Enseignantes</b>			
Mme Beja Marie	X		
Mme Genoud-Prachex Dominique		x	
Mme Lordier Françoise	X		
Mme Chevalier Michèle	X		
<b>Représentants des parents d'élèves titulaires</b>			Suppléants assurant un remplacement
M. Martin Fabrice	X		
Mme Wiart Marie Elisabeth	X		
Mme Becheras-Leroy Anne Sophie		x	Mme Pagnod Rossiaux X
Mme Sordet Nadège	X		
Mme Rossé Sylvaine	X		
<b>Inspecteur de l'Éducation nationale : M.Guitton Patrick</b>		X	
<b>Maires des communes ou leurs représentants :</b>			
Mme Fabienne Scherrer (Boège)	X		
M. Guiberti (Saxel)	X		
Mme Duret Marion		X	Pouvoir donné à Mme Sherrer
Mme Mouchet (Saxel)	X		
<b>Délégué départemental de l'Éducation nationale : Mme Perrollaz</b>		X	
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>			
Membre du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Enseignant complément de service direction : Mme Balet		X	
Enseignant remplaçant basé à l'école : Mme Jelmoni Benedicte		X	
Enseignant de langues vivantes :			
<b>Personne invitée :</b>			
Mme Baléno Alexandra,	X		

Procès-verbal établi 19/06/2017

Le président, directeur de l'école,

La secrétaire de séance,

Nom : M. Masson Hervé

Mme Béja Marie (enseignante)

### Effectifs prévisionnels rentrée 2017

A la rentrée prochaine (septembre 2017) il y aura 126 élèves inscrits à l'école élémentaire de Boège.

29 CP

26 CE1

21 CE2

26 CM1

24 CM2

Ils seront répartis de la manière suivante :

Une classe de 25 CP, une classe de 22 CE1 et 4 CP, une classe de 21 CE2 et 4 CE1, une classe de 26 CM1 et une classe de 24 CM2

### Présentation du projet des horaires proposés par la mairie pour la rentrée 2017

Mme Scherrer présente le projet pour la rentrée 2017. Elle propose un retour à la semaine de 4 jours, lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h15-11h15 et 13h15-16h15

Elle informe que si cette décision n'est pas retenue il y aurait deux possibilités :

- les activités TAP seraient poursuivies le vendredi après-midi mais seront facturées au prix réel aux parents, soit 400€ par an.
- les activités TAP ne seraient pas mises en place le vendredi après-midi et la mairie organisera une simple activité de surveillance facturée au prix de la garderie péri-scolaire.

Un vote à bulletin secret a lieu : 9 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

Le projet de la mairie est validé par le conseil d'école.

### Validation du projet d'école

Nous avons reçu ce jour un retour du projet d'école. Pas de remise en question des actions et des axes proposés pour la période 2017/2019. Les corrections demandées sont uniquement des modifications de langage pour « coller » aux programmes 2016.

### Bilan de l'année 2016/2017.

Redoublement : 1

Saut de classe : 2

L'APS a été validée pour un grand nombre d'élèves (92%)

L'APER est en cours de validation

Sorties : Sorties cinéma ( Ma vie de courgette, La fontaine)

Activités particulières : Ski, classe de découverte

Accidents : 2 accidents de ski, dans la cour que des incidents sans gravité

### Projets passés, en cours et à venir

*Bilan classe de découverte :*

La classe de découverte s'est très bien passée. Le bilan des apprentissages est très positif. Le niveau des intervenants, très élevé, a permis des apprentissages en profondeur.

La communication avec les parents par l'intermédiaire de textes écrits et de films chaque soir a été très appréciée.

Le choix du lieu a été judicieux.

L'aide apportée par les parents accompagnateurs a été déterminante pour la réussite du projet.

*Sortie rivière :* une sortie rivière aura lieu la dernière semaine pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2.

Elle sera réalisée avec le concours de 4 accompagnateurs moyenne montagne.

*Sortie Plaine Joux* : Une sortie à Plaine Joux pour gravir la pointe de Miribel sera organisée pour les classes de CE2/CM1 et CM2 la dernière semaine.

*Permis internet et piéton* : les examens seront organisés pour les CE2 et les CM2 le 30 juin.

*L'APER* comme tous les 2 ans est organisée durant les semaines à venir dans la cours de l'école et sur le stade pour validation à l'aide d'un permis à points.

- Travaux et autres demandes des enseignants:

Une demande est faite d'agrandissement de la zone pour garer les vélos avec les supports adéquats. Les demandes faites à la mairie par le conseil des élèves sont en cours de réalisation.

- Questions des parents :

Pas de question des parents.

Fin du conseil d'école à 20h.